

27 janvier 2009

Le projet EOLE à l'ouest prolonge le RER E entre Saint-Lazare et La Défense

Le STIF a organisé jeudi 21 janvier 2009 un comité de pilotage pour examiner l'avancement des études en cours sur le projet **EOLE à l'ouest**.

Le projet EOLE à l'ouest consiste en la réalisation d'une **liaison directe par tunnel entre Haussmann-Saint-Lazare et le secteur de La Défense** pour prolonger le **RER E** vers l'ouest. Ce projet majeur permettra de renforcer et d'améliorer la desserte de La Défense, de décharger le RER A dans son tronçon central, de faciliter l'accès aux pôles d'activité de Paris et de La Défense depuis les secteurs les plus carencés en emplois (est parisien, Seine aval...) et de relier entre eux les pôles d'emploi du nord-est et de l'ouest parisien. Le RER E a également vocation à être interconnecté avec les liaisons ferrées en direction de Seine aval, ce qui concourra à augmenter la capacité et la qualité de service sur l'axe Paris-Mantes-Normandie.

Les études du prolongement d'EOLE à l'ouest sont pilotées par le **STIF** sous l'égide de **l'État** et de la **Région Île-de-France**. Un premier volet d'études préliminaires a été lancé fin 2007 par le STIF, RFF et la SNCF en vue de préparer la saisine de la Commission Nationale du Débat Public. Le coût de ces études est estimé à 3 millions d'euros, financés à parts égales par la l'État et la Région Île-de-France. Ce programme d'études fait partie d'une enveloppe globale de 10 M€ inscrite au titre du Contrat de Projets 2007-2013.

Les études sont suivies par un comité de pilotage réunissant l'Etat, la Région Île-de-France, le STIF, RFF et la SNCF. Des comités techniques se réunissent régulièrement, associant également la RATP, les collectivités territoriales et les établissements publics d'aménagement concernés.

Ces études portent sur :

- les perspectives de croissance urbaine et d'aménagement du secteur desservi par le projet ;
- le diagnostic des réseaux de transport desservant le secteur de La Défense, en particulier le RER A ;
- les besoins de déplacement ;
- les tracés envisageables et leur faisabilité technique ;
- la localisation et la faisabilité des gares, en particulier dans le secteur de La Défense ;
- les conditions de raccordement d'EOLE avec le réseau ferroviaire existant ;
- le trafic supporté par le projet et les répercussions sur les transports collectifs.

Le STIF assure l'évaluation des besoins de déplacement, l'analyse de l'utilisation des réseaux existants et les études de trafic. L'IAU-Ile de France réalise les études sur les perspectives de croissance urbaine et de développement. RFF et SNCF sont en charge des études techniques (génie civil, gares, exploitation).

Le STIF a réaffirmé sa volonté que l'ensemble des études en cours permette de **saisir la Commission nationale du débat public de ce projet fin 2009.**